



BAC PROFESSIONNEL

Technicien Conseil - Vente Univers de Jardinerie (BAC PRO TC — VUJ)

En alternance

Durée

2 à 3 ans
1855 h sur trois années de formation :
525h en 1ère année (classe de seconde)
665 h en 2ème année (classe de 1ère)
665 h en 3ème année (classe de terminale)

Dates

Septembre - juin

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

Campus Provence-Ventoux
Unité Formation Apprentissage
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Le travail et les métiers

Le BAC PRO 'TC VUJ' forme des **futurs Technicien Conseil-Vente** auprès de la clientèle dans le secteur de la jardinerie.

Le technicien assure le conseil, la vente, la fidélisation de la clientèle.

Il gère les espaces de vente qu'il met en valeur ainsi que les espaces de stockage et l'entretien des végétaux...

Il travaille en autonomie et a une démarche éco responsable dans le respect de la réglementation en vigueur, des règles d'hygiène et de sécurité, sa polyvalence est fonction de la taille de la structure commerciale.

Il a pour objectif également de dynamiser le chiffre d'affaire du rayon ou d'un point de vente dont il est responsable.

La diversité de ses activités professionnelles suppose que le Technicien Conseil Vente s'adapte et s'approprie des situations de travail à responsabilités.

Débouchés :

Vendeur / vendeuse en jardinerie
Responsable achats et ventes en PME
Conseiller commercial
Chef de rayon ou adjoint
Animateur de vente
Technicien spécialisé sur un produit.

Poursuite d'études :

- Brevet Technicien Supérieur TC JVO
- Licence Professionnelle.
- Ecole d'ingénieur.
- Certificat de Spécialisation.

Public concerné et modes de financement

Public jeune de 16 à 29 ans révolus (uniquement en contrat d'apprentissage).

Mode de financement : Contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Les prérequis et les conditions d'entrée

Etre titulaire d'un diplôme équivalent de niveau 3 (ex niveau V) ou après une classe de troisième.

Signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec une entreprise habilitée.

Les demandes d'admission ne se font pas par l'établissement d'origine (collège ou lycée) mais directement par le candidat qui prend contact avec l'UFA qui lui adressera un dossier de candidature.

Modalités pédagogiques

Durée : contrat de 2 ans ou 3 ans (de la seconde à la terminale)

La formation se déroule en alternance chaque année de septembre à juin.

Campus Provence-Ventoux CFPPA-UFA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.

Contact : Nicolas CARVIN : 04 90 60 80 90
nicolas.carvin@educagri.fr

PROGRAMME DE FORMATION pour la classe de seconde

Modules d'enseignement général	
EG1: Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	79 h
EG2: Langues et culture étrangères Anglais	63 h
EG3: Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	77 h
EG4: Culture scientifique et technologique	63 h
Modules d'enseignement professionnel	
EP1: Technique de vente	70 h
EP2: Environnement du point de vente et merchandising de produit	60 h
EP3: Vente de produits de jardin	88 h
Stage Développement Durable	25 h

PROGRAMME DE FORMATION pour les classes de 1ère et terminale

Modules d'enseignement général	
MG1: Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	264 h
MG2: Langues et culture étrangères	83 h
MG3: Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	95 h
MG4: Culture scientifique et technologique	231 h
Modules d'enseignement professionnel	
MP1: Bases scientifiques et technologiques nécessaires à la commercialisation des produits de jardin	112 h
MP2: Mercatique	152 h
MP3: L'entreprise dans son environnement	98 h
MP4: Gestion commerciale d'un espace de vente	85 h
MP5: Technique de vente	90 h
MP6: Les végétaux d'intérieur et de jardin	56 h
MP7: Les équipements et fournitures de jardin	74 h
MAP: Module d'adaptation professionnelle	56 h

La délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme se fait par la voie du contrôle continu (CCF) pour 50% des épreuves et par épreuves terminales pour 50%. Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le candidat se verra attribuer un diplôme du Ministère de l'agriculture de niveau 4 (Fiche RNCP n° 34215-01/09/2020).

IMPORTANT : La formation est gratuite, le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (*cours photocopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...*).



Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perrri@educagri.fr